

A.K

*Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 8, RUE LEQUESNE, 94130 NOGENT-SUR-MARNE*

RCS en cours d'attribution

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le 26 septembre 2025 à quinze heures trente, est présent au siège de la société :

Monsieur ROSARIO ANDRE Rabbi, né le 21 mars 1999 à Luanda (99-Angola), de nationalité française, demeurant au 2, Allée Soufflot, 93150 Le Blanc-Mesnil

Monsieur KAYILU ANDRE Christopher, né le 07 octobre 2002 à Luanda (99-Angola), de nationalité angolaise, demeurant Chez Monsieur ROSARIO Francisco au 2, Allée Soufflot, 93150 Le Blanc-Mesnil

Monsieur KUSONI KAYILU Dreter, André, né le 31 octobre 2003 à Lille (59-France), de nationalité française, demeurant au 2, Allée Soufflot, 93150 Le Blanc-Mesnil

Actionnaire et fondateur de la Société par actions simplifiée

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé *Monsieur ROSARIO ANDRE Rabbi* président de cette assemblée, est la
NOMINATION DU PRESIDENT & DIRECTEURS GENERAUX

RESOLUTION NUMERO 1

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur ROSARIO ANDRE Rabbi, né le 21 mars 1999 à Luanda (99-Angola), de nationalité française, demeurant au 2, Allée Soufflot, 93150 Le Blanc-Mesnil

Celui-ci présent déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION NUMERO 2

Le président Monsieur ROSARIO ANDRE Rabbi atteste qu'il ne se versera pas de salaire durant son mandat.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION NUMERO 3

Nomination aux fonctions de directeur général telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur KAYILU ANDRE Christopher, né le 07 octobre 2002 à Luanda (99-Angola), de nationalité angolaise, demeurant Chez Monsieur ROSARIO Francisco au 2, Allée Soufflot, 93150 Le Blanc-Mesnil

Celui-ci présent déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

RESOLUTION NUMERO 4

Le Directeur Général Monsieur KAYILU ANDRE Christopher, atteste qu'il ne se versera pas de salaire durant son mandat

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

RESOLUTION NUMERO 5

Nomination aux fonctions de directeur général telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur KUSONI KAYILU Dreter, André, né le 31 octobre 2003 à Lille (59-France), de nationalité française, demeurant au 2, Allée Soufflot, 93150 Le Blanc-Mesnil

Celui-ci présent déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

RESOLUTION NUMERO 6

Le Directeur Général Monsieur KUSONI KAYILU Dreter, atteste qu'il ne se versera pas de salaire durant son mandat

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Nogent-Sur-Marne, le 26 septembre 2025

Signature de Monsieur ROSARIO ANDRE Rabbi:

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above a blue horizontal line.

ROSARIO ANDRE Rabbi (Sep 29, 2025 14:15:27 GMT+2)

Signature de Monsieur KAYILU ANDRE Christopher :

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke, positioned above a blue horizontal line.

KAYILU ANDRE Christopher (Sep 29, 2025 14:14:12 GMT+2)

Signature de Monsieur KUSONI KAYILU Dreter:

A handwritten signature in black ink, with a large loop and a long horizontal stroke, positioned above a blue horizontal line.

KUSONI KAYILU Dreter (Sep 29, 2025 14:10:13 GMT+2)